

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE

COMPTE RENDU

**Brasilia, Brésil
9 octobre 2000**

A. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Vice-présidents régionaux
 - Élection
 - Fonctions des vice-présidents et des sous-secrétariats régionaux
4. Plan de travail du Président de la Conférence et activités à venir
5. Financement de la Conférence
6. Réunion du Comité exécutif à la veille du Troisième Sommet des Amériques (Québec, avril 2001)
 - Avant-projet de programme
 - Discussion sur les thèmes à aborder et le déroulement
 - Thématische du Troisième Sommet des Amériques
7. Troisième Assemblée générale de la Conférence
 - Candidatures et processus de sélection
 - Suggestions de thèmes
 - Déroulement
8. Varia
9. Conclusions de la réunion

B. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2000

1. *Mot de bienvenue*

À titre de nouveau président de la Conférence, M. Geraldo Magela Pereira, député fédéral du Brésil, souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion en son nom personnel et au nom du président de la Chambre des Députés, M. Michel Temer. M. Magela se dit honoré d'avoir été élu président de la Conférence lors de l'Assemblée générale de Puerto Rico.

Il entend profiter de son mandat à la tête de l'organisation pour travailler à sa consolidation et à sa promotion auprès de tous les parlementaires des Amériques. Pour ce faire, M. Magela compte sur la collaboration et l'appui précieux de tous les membres du Comité exécutif.

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour de la réunion est adopté.

3. *Vice-présidents régionaux*

La discussion sur ce point débute par une présentation du processus électoral qu'a suivi le Secrétariat de la Conférence pour l'élection des vice-présidents régionaux de la Conférence¹. On rappelle également que lors de l'Assemblée générale de la Conférence à Puerto Rico, les nouveaux membres du Comité exécutif ont suggéré que l'élection des vice-présidents se fasse par correspondance étant donné le peu de temps qui était alors à leur disposition.

Dans la semaine du 3 octobre 2000, le processus s'est conclu par l'envoi d'une lettre du Président de la Conférence à tous les membres du Comité exécutif pour les informer des résultats de l'élection:

Amérique du Nord:	Poste vacant
Amérique centrale:	Mme Marisol Clachar Rivas, présidente de la Commission de l'environnement de l'Assemblée législative du Costa Rica
Antilles:	M. José González Espinosa, vice-président de la Commission de relations extérieures du Sénat de la République dominicaine
Région andine:	M. Oswaldo Molestina, député au Congrès de l'Équateur
Cône sud:	M. Eduardo Bazán Agrás, député de la province de San Juan, Argentine

¹ Voir document en annexe.

À Puerto Rico, Mme Laura Pavón Jaramillo, députée fédérale du Mexique, a été élue première vice-présidente de la COPA. En outre, un poste de vice-président de la Conférence est attribué de droit à la présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, fonction actuellement occupée par Mme Lyse Leduc, députée à l'Assemblée nationale du Québec.

La discussion qui s'ensuit fait ressortir la nécessité pour l'organisation de se doter de règles précises quant à l'élection de ses vice-présidents régionaux. Il est entre autres suggéré de ne pas permettre aux membres du Comité exécutif de cumuler les mandats et que, dorénavant, on procède à l'élection des vice-présidents lors des Assemblées générales.

Il ressort également de la discussion la nécessité pour l'organisation d'établir plus précisément les fonctions dévolues aux président et vice-présidents de la Conférence. Les membres du Comité se sont cependant entendus sur le rôle et les fonctions des sous-secrétariats que les vice-présidents régionaux doivent coordonner².

Il est aussi suggéré d'élaborer des statuts plus complets de l'organisation en tenant compte des principes directeurs et des objectifs stratégiques de l'organisation qui ont été adoptés à Puerto Rico.

RÉSOLUTION 1

Il est résolu par le Comité exécutif de créer un comité de travail chargé de réviser les statuts de l'organisation et de préparer un règlement pour l'élection des vice-présidents.

Ce comité de travail présentera une proposition aux membres du Comité exécutif avant la tenue de la réunion d'avril 2001 au cours de laquelle le projet de statuts et de règlement sera approuvé. Ce document devra ultérieurement être soumis à la prochaine Assemblée générale pour adoption.

Ce comité de travail est composé de M. Orlando Pessuti, président d'UNALE, de M. Eduardo Bazán Agrás, député de San Juan et vice-président de la Conférence ainsi que de M. Oswaldo Molestina Zavala, député de l'Équateur et vice-président de la Conférence. Il a été convenu de proposer à Mme Laura Pavón, députée fédérale du Mexique et première vice-présidente de la Conférence, de faire partie du comité de travail.

² Pour plus d'information à ce sujet, voir en annexe le document *Fonctions des vice-présidents et des sous-secrétariats régionaux*.

4. Plan de travail du Président de la Conférence et activités à venir

Le Président Magela présente le plan de travail qu'il entend réaliser au cours de son mandat à la présidence de la Conférence. Ce plan vise à faire connaître la Conférence, à diffuser de l'information sur l'organisation et le processus des Sommets des Amériques et à développer des services utiles aux parlementaires. M. Magela propose que la Conférence publie un bulletin d'information et une revue, qu'elle crée des réseaux parlementaires portant sur des sujets d'intérêt commun ainsi qu'une banque de données législatives sur le site Internet de la Conférence.

Le Président entend également promouvoir la Conférence en effectuant des missions officielles auprès de plusieurs parlements des Amériques. M. Magela poursuivra ses efforts pour que le Brésil confirme son intention d'accueillir la Troisième Assemblée générale de la Conférence au cours du second semestre de l'an 2001. En outre, il souligne l'importance qui doit être accordée au rapprochement de la Conférence avec des organisations parlementaires, gouvernementales et non gouvernementales qui concourent aux mêmes objectifs que la Conférence. Plusieurs membres du Comité font ressortir que ces contacts sont essentiels notamment pour éviter le dédoublement d'efforts dans la réalisation des activités de la COPA.

RÉSOLUTION 2

Il est résolu par le Comité exécutif d'approuver le plan de travail du Président en tenant compte des recommandations suivantes:

- *dans le cadre de ses missions officielles auprès des parlements des Amériques, le Président de la Conférence fera la promotion du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et, dans la mesure du possible, invitera des membres du Comité exécutif du Réseau à prendre part à ces missions;*
- *des efforts spéciaux devront être réalisés afin d'encourager les présidents des assemblées et des organisations parlementaires à prendre part aux réunions du Comité exécutif ainsi qu'aux Assemblées générales de la Conférence;*
- *en collaboration avec les membres du Comité exécutif, un calendrier des missions officielles du Président de la Conférence sera élaboré à court terme.*

5. Financement de la Conférence

Le Président Magela rappelle que pour l'instant, la COPA ne dispose d'aucun financement autonome. Le financement des Assemblées générales et des réunions est à la charge des assemblées hôtes alors que les frais de déplacement et de séjour du Président, des vice-présidents et des autres membres du Comité exécutif lors de missions officielles de la COPA sont à la charge de leur assemblée parlementaire respective. De plus, l'ensemble des frais de fonctionnement du Secrétariat général est assumé par l'Assemblée nationale du Québec.

Il est donc primordial de développer rapidement un plan de financement permanent de la Conférence dans lequel seront évaluées différentes avenues telles que les cotisations des assemblées et organisations parlementaires, les contributions du secteur privé et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.

RÉSOLUTION 3

Il est résolu par le Comité exécutif de créer un comité de travail chargé de développer une proposition de financement permanent de la Conférence.

Ce comité présentera un rapport intérimaire aux membres du Comité exécutif avant la tenue de la réunion d'avril 2001 au cours de laquelle la proposition de financement sera approuvée. Ce document devra ultérieurement être soumis à la prochaine Assemblée générale pour adoption.

Ce Comité est composé de Mme Soad Salomón de Facussé, députée du Honduras, de M. Rodrigo Samayoa Rivas, vice-président du Parlement centraméricain et de M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec et président de la Conférence (1997-1999).

Cependant, d'ici à ce qu'une solution permanente au problème de financement de la Conférence soit trouvée, il importe de recueillir à court terme des fonds devant permettre à la Conférence de se consolider et de réaliser certaines activités jusqu'à la tenue de la Troisième Assemblée générale.

RÉSOLUTION 4

Il est résolu par le Comité exécutif de créer un fonds d'urgence en demandant une contribution volontaire variant entre 3 000 \$US et 5 000 \$US aux assemblées et organisations parlementaires des Amériques.

6. Réunion du Comité exécutif à la veille du Troisième Sommet des Amériques (Québec, avril 2001)

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec, présente les grandes lignes du projet de programme de la réunion du Comité exécutif qui aura lieu à Québec, du 16 au 20 avril 2001. Les membres du Comité font valoir que cette réunion sera très importante car elle sera l'occasion de démontrer que les parlementaires entendent prendre part aux débats des chefs d'État et de gouvernement au sujet de l'intégration hémisphérique. Il est également convenu que la réunion du Comité exécutif se déroule sur deux jours et qu'elle soit précédée d'une réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

RÉSOLUTION 5

Il est résolu par le Comité exécutif que le Président de la Conférence, la première vice-présidente et les anciens présidents de l'organisation soient chargés de la préparation de l'ordre du jour et de la stratégie de la réunion du Comité qui aura lieu à Québec, en avril 2001.

En outre, tous s'accordent pour dire qu'il est extrêmement important que lors du Sommet, les chefs d'État et de gouvernement reçoivent des représentants de la Conférence afin que leur soient remises la Déclaration parlementaire de Puerto Rico ainsi que les recommandations qui ont été adoptées lors de la Deuxième Assemblée générale de la COPA.

RÉSOLUTION 6

Il est résolu par le Comité exécutif que le Président de la Conférence envoie une lettre à tous les chefs d'État et de gouvernement des Amériques sollicitant leur appui pour la participation à titre d'observateur d'une délégation de la COPA lors du Sommet. De plus, il leur demandera d'intégrer des parlementaires au sein de leur délégation nationale qui prendra part au Sommet.

7. Troisième Assemblée générale de la Conférence

Le Président Magela rappelle que lors de sa dernière réunion à Puerto Rico, le Comité exécutif avait décidé d'accepter les candidatures pour la tenue de la Troisième Assemblée générale de la Conférence jusqu'au 31 octobre 2000.

RÉSOLUTION 7

Il est résolu par le Comité exécutif de prolonger la période de mise en candidature pour l'accueil de la Troisième Assemblée générale de la Conférence jusqu'au 30 novembre 2000.